

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 2 (1899)  
**Heft:** 64

**Artikel:** Ça et là  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-248795>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

e parle en prêtre. Si tu es chrétien, avant de  
uer, mets-toi à genoux.

Jobin hésitait, défilant :

— Pou. quoi faire ?

— Mets-toi à genoux. — répéta l'abbé avec  
ferme.

Il prit le crucifix attaché à son chapelet, le  
présenta à Jobin :

— Sais-tu encore ton *Pater*, Jobin ?

— Me prenez-vous pour un païen, monsieur  
l'abbé ? Certainement que je le sais.

— Si tu le sais, récite-le, joins les mains en  
regardant le crucifié.

Jobin joignit les mains et récita le *Pater*.  
Quand il eut prononcé ces mots : *Seigneur,  
pardonnez-nous nos offenses comme nous  
pardonnons à ceux qui nous ont offen-*  
*sés...*

Le prêtre l'interrompt :

— Comprends-tu ces paroles-là Jobin ?

— Oui, je les comprends, — fit Jobin d'une  
voix sourde.

— Si tu les comprends, redis-les avec moi,  
tout bas, dans le fond de ton cœur, en baisant  
le front déchiré d'épines et les cinq plaies bé-  
antes qui pleurent tout leur sang.

Jobin baisa les plaies offertes à ses lèvres  
tandis que l'abbé, dans le crépuscule et dans  
le silence profond de la forêt, d'un accent d'an-  
goisse et de pitié poignantes, redisait : « *Sei-*  
*gneur, pardonnez-nous nos offenses com-*  
*me nous pardonnons à ceux qui nous*  
*ont offensés !* Puis, ayant achevé, il s'écarta,  
découvrit le prisonnier et dit très simplement :

— Relève-toi, Jobin... Maintenant torture et  
tue, si tu le peux.

Et Jobin, sans lever les yeux, presque aussi  
pâle que le prêtre, grommela :

— Je ne peux plus, monsieur l'abbé : l'en-  
vie m'en a passé.

CHARLES FOLEY.

## Avis industriels et commerciaux

**Echange de la messagerie avec la Nor-**  
**vège.** — Des réductions de taxes importantes  
ont été introduites dans l'échange de la messa-  
gerie avec la Norvège. Les nouvelles taxes ent-  
rent immédiatement en vigueur.

En outre, deux tarifs ont été établis en lieu  
et place du tarif actuel. L'un pour la voie  
d'Hambourg directement, par paquebots nor-  
végiens à destination de Christianssand et de  
Christiana, départ deux fois par semaine, et  
l'autre pour la voie de Danemark ou de Suède,  
ou de Danemark et Suède, départ quotidien.

Les taxes de la voie d'Hambourg sont nota-  
blement inférieures à celles des autres voies  
d'acheminement. —

**L'obligation de payer des droits pour**  
**l'importation aux Etats-Unis, des habits**  
**et des menus objets achetés en Europe ex-**  
**cite l'indignation des voyageurs.** Ils sont en ef-  
fet contraints, par milliers, d'attendre des heu-  
res entières, de signer des déclarations impos-  
sibles et faites sous serment. On comprendrait  
à la rigueur toutes ces vexations si elles devaient  
profiter au Trésor public. Mais il n'en est rien,  
le gouvernement ne tire de ces taxes aucun re-  
venu sérieux. Les tailleurs et les maisons de  
mode de New-York ont fait croire à M. Dingley  
que le gouvernement obtiendrait, grâce à  
cette mesure, 40 millions de dollars ; or, il ne  
perçoit même pas 200,000 dollars. Est-il ad-

missible, dit *The Nation*, qu'on soit entravé  
et gêné dans ses voyages parce qu'il a plu aux  
tailleurs et autres fournisseurs de New-York,  
de l'exiger ? « Il est indigne d'une nation, qui  
a pu tuer aux îles Philippines 4000 barbares  
dans une seule bataille, d'enfermer les voya-  
geurs et de les faire prêter serment à propos  
de leurs boutons de chemise et leurs tricots. »

**Régime des voyageurs de commerce en**  
**Russie.** — Une nouvelle loi russe concernant  
la taxation du commerce et de l'industrie, en-  
trée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1899, contient,  
entre autres des prescriptions aux termes des-  
quelles :

1<sup>o</sup> L'emploi de commis-voyageurs n'est ad-  
mis que pour les maisons de commerce qui ac-  
quittent la taxe de 1<sup>re</sup> catégorie (500 roubles) :

2<sup>o</sup> Les commis-voyageurs qui achètent des  
marchandises ou prennent des commandes et  
se livrent au commerce, pour le compte de la  
maison qu'ils représentent, doivent acquitter  
une taxe de 50 roubles.

Comme des doutes se sont élevés sur la  
question de savoir si effectivement les maisons  
étrangères faisant voyager en Russie, doivent  
payer une patente de 500 roubles, indépen-  
damment de celle de 50 roubles qui est ré-  
clamée aux voyageurs eux-mêmes, des rensei-  
gnements à cet égard ont été demandés à St-  
Petersbourg. Les informations recueillies jus-  
qu'ici ont fait connaître, en particulier que le  
voyageur d'une maison de commerce suisse  
qui s'était présenté dernièrement au bureau des  
patentes de cette ville pour renouveler son  
certificat de commis-voyageur, a été provisoi-  
rement évincé. On lui a répondu qu'il ne lui  
en serait délivré un nouveau, valable pour  
1899, que lorsque la maison à laquelle il ap-  
partient aura acquitté la taxe de 1<sup>re</sup> catégorie à  
laquelle les maisons de commerce sont assu-  
jetties.

On croit que l'application de la nouvelle loi  
donnera lieu à bien des difficultés et l'on ne  
sait encore si les règlements d'exécution ont  
prévu ou prévoient ces difficultés.

Quoi qu'il en soit, nous tiendrons les inté-  
ressés au courant des renseignements qui pour-  
raient nous parvenir et qui seraient de nature  
à élucider la question.

*Feuille off. suisse du commerce.*

## Cà et là

**Une femme sans estomac.** — Nos lec-  
teurs connaissent-ils l'opération tentée par le  
Dr Schlatter de Zurich avec une audace qui fut  
couronnée d'un complet succès ? A une femme  
atteinte d'un cancer diffus de l'estomac, s'é-  
tendant du cardia au pyllore, il a enlevé tout  
simplement l'estomac.

L'ablation de l'organe s'imposait d'autant  
plus qu'en supposant que l'opération ne réus-  
sisse pas, l'échec n'avait comme résultat que  
de raccourcir l'agonie de la malade, en la ren-  
dant infiniment moins douloureuse et moins  
pénible.

La manière de procéder est, théoriquement,  
des plus simples. On ouvre délicatement le  
ventre du patient à la hauteur de la région  
stomacale. Nos modernes chirurgiens pratiquent  
couramment cette petite opération sous les  
plus minces prétextes. L'ouverture faite, il suf-  
fit de deux coups de ciseaux pour isoler l'esto-  
mac de l'œsophage, à gauche, et de l'intestin,  
à droite ; après quoi, on l'extrait et on le dé-

pose religieusement dans un bocal à cornichons,  
rempli d'alcool ou de formol, afin de le con-  
server pour l'instruction des générations futu-  
res.

Mais, comme l'a dit une reine célèbre : « Ce  
n'est pas tout de couper, mon fils, il faut re-  
coudre ! » On ne peut pas vivre, en effet, avec  
une pareille solution de continuité dans le tube  
digestif : il faut, de toute nécessité, réunir les  
deux tronçons. Cela se ferait le plus facilement  
du monde en abouchant la fin de l'œsophage  
au commencement de l'intestin et en effectuant  
ce qu'en termes de chirurgie on nomme une  
suture, si les deux extrémités sectionnées n'é-  
taient pas trop éloignées l'une de l'autre.

Heureusement que nos chirurgiens sont gens  
de ressources : on tourne la difficulté en négligeant  
la première partie de l'intestin que l'on  
transforme en un vulgaire cul-de-sac, et l'on  
soudé l'extrémité libre de l'œsophage au point  
de l'intestin qui en est le plus rapproché et  
que l'on ouvre pour la circonstance.

Cela fait, on recoud soigneusement le ventre  
de l'opéré, en ayant bien soin de ne pas ou-  
blier dans l'intérieur une pince ou un scalpel,  
et l'on n'a plus qu'à prier le bon Dieu que les  
sutures prennent et que les cicatrisations s'a-  
chèvent.

Au bout de quelques jours, l'opérée de Zu-  
rich put commencer à s'alimenter avec du lait  
et du bouillon. Un mois après, elle était capa-  
ble de digérer un peu de viande, et maintenant,  
il y a huit mois qu'elle est privée de son esto-  
mac, ce qui ne l'empêche pas de manger com-  
me tout le monde et même d'engraisser très  
sensiblement.

— Mais, dites-vous, comment cette femme  
fait-elle pour digérer sans estomac ?

On est en général dans le public imbu d'un  
antique et vénérable préjugé d'après lequel  
l'estomac serait un organe essentiel au bon  
fonctionnement de l'organisme. Il faut en ra-  
battre.

Réaumur vers 1750, puis Spallanzani, de  
1777 à 1873, les premiers, portèrent la hache  
dans la forêt des préjugés relatifs au rôle diges-  
tif de l'estomac. Ils démontrèrent péremptoi-  
rement que les liquides de l'estomac ne peuvent  
digérer que les viandes et les substances simi-  
laires, telles que le fromage, les œufs, le glu-  
ten du pain, etc. et que toutes les autres ma-  
tières alimentaires, farineux et graisses, arri-  
vent inaltérées dans l'intestin, après un séjour  
plus ou moins long dans la poche stomacale.

Mais il y a plus ; les viandes elles-mêmes  
restent trop peu de temps dans l'estomac pour  
être complètement dissoutes.

Voici un petit tableau qui donne quelques  
renseignements instructifs sur le degré de di-  
gestibilité des principales sortes d'aliments et  
sur le temps que chacun d'eux séjourne dans  
l'estomac.

Les liquides, le riz et les légumes en géné-  
ral ne font guère que passer dans l'estomac.

La soupe au gruau y reste . . . . .	1 h. 30
Le tapioca . . . . .	1 h. 45
Le poisson . . . . .	1 h. 50
Le lait bouilli, les œufs crus . . . . .	2 h.
Le lait cru, les œufs frits . . . . .	2 h. 15
Les volailles bouillies . . . . .	2 h. 50
Le bœuf bouilli . . . . .	2 h. 45
Les œufs mollets, le bœuf grillé . . . . .	3 h.
Le pain, le bœuf rôti, le fromage . . . . .	3 h. 30
Les volailles rôties, la graisse de mouton . . . . .	4 h. 30

La graisse de bœuf . . . . . 5 h. 30

Or quand on fait, une digestion artificielle,  
c'est-à-dire quand dans une éprouvette conte-  
nant du suc gastrique et maintenue, dans une  
étuve, à la température de 40°, on place un

morceau de viande, la digestion n'en est complète qu'au bout de 7 à 8 heures.

Il n'est donc pas excessif d'affirmer que la viande est loin d'être complètement digérée quand elle arrive dans l'intestin. Fort heureusement pour nous, se deversant dans l'intestin les produits d'une grosse glande, le pancréas, qui ont la propriété de digérer non-seulement les farineux, et les matières grasses, mais encore ce qui reste des viandes sortant de l'estomac.

Or, c'est précisément dans le cul-de-sac déterminé par l'ablation de l'estomac de la malade de Zurich, que se déverse le suc pancréatique et il s'est produit chez cette femme un phénomène analogue à celui qu'on observe chez les amputés du bras droit qui finissent par se servir fort bien du bras et de la main gauche.

La malade du docteur Schlatter n'ayant plus d'estomac à sa disposition, le pancréas a très probablement subi un entraînement progressif qui a eu pour effet de lui faire sécréter des quantités croissantes de liquide. De sorte que maintenant, le pancréas supplée l'estomac qu'il ne faisait autrefois qu'aider dans ses fonctions digestives. C'est, on le voit, exactement l'histoire du bras gauche suppléant le bras droit chez les amputés.

Le seul danger à craindre dorénavant, est qu'à ce jeu, le pancréas ne se fatigue et ne finisse par refuser tout service. Mais il est possible aussi que le pancréas s'hypertrophie, devienne de plus en plus apte à accomplir ses nouvelles fonctions. C'est la grâce que, de bon cœur, je souhaite au docteur Schlatter et surtout à sa malade qui, pour le moment, n'en est plus une puisque, paraît-il, elle vague à ses petites affaires comme une personne naturelle.

C'est égal, on aurait, je crois bien étonné nos ancêtres si on leur avait dit qu'un jour viendrait où l'on pourrait vivre et se bien porter sans estomac.

## LETTRE PATOISE

*Dà lai côte de mai.*

An dit aidé qu'ai y é des fannes qu'aint lai tête à diayle. En voici un qu'en était trop bin convaincu. C'était in rêche paysain de C. qu'avait aivu le malheur de payèdre sai fanne, ste boène Justine, qu'ai l'ainmay comme ses euies, m'agray sai tête, pu dure que sté d'in mulet. Elle feut entairay in duemoène lai vâpray, ai peu ce feut fini pai li : de masses, ai n'en feut pe quèchion.

Quéque temps aiprés, note Toni rencontré le tiurié de l'endroit que se pormenay en lai caimpaigne. Aiprés les salutations réciproques le tiurié dié en son paroissien, qu'était in to bon chrétien : « Mains, mains, qu'à ce ai dire, Tón, vos qu'ainmin taint lai Justine, que vos ne fiaites pe ai dire de masses po lé ? I ne iy comprends ran. Dà voici bintò trente ans, qu'i seu dain lai paroisse, ç'à le premie cô qu'i vois soci.

Oh bin, écoutay, Monsieu le tiurié, i vò veu bin dire : ce serait bin inutile de dire des masses po mai fanne ; ce serait màviay mes sous et vos poènes. — Eh ! Eh ! comment l'entente vos ? A ce qu'an djase dinche, Toni ? — Eh ô ! chire : vos vâré djé bin. Vò comprante : Vos êtes d'âicôè d'âivô moi que lai Justine à en pairaidis, ou bin en enliè, ou bin en purgatoire S'elle là en pairaidis, elle à bin, elle n'en épe fâte. S'elle là en enliè, ce serait inutile, an n'en

repay pu. To les masses di monde ne iy poyan ran. Ai pe, s'elle à en purgatoire, vos m'peute craire, i cognâ mai fanne ; elle é lai tête à diayle, elle ne veut pe voiy en repaitchi, devain aivoy fini son temps. Vos voites, chire, que ç'à inutile de dire des masses po lé ! »

*Avis* : Les fannes qu'aint lai tête trop dure et qu'prétendant avoi touèdge réjon, ou que n'velan pe aivoi le deriè mot, poérint bin risquay d'être entairay sains masse.

*Stu qu'nâpe de bô.*

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 62 du *Pays du Dimanche* :

### 240. ANAGRAMME.

Moreau, ormeau.

### 241. MOT CARRÉ.

B O R A X  
O V I D E  
R I E U R  
A D U L E  
X E R E S

### 242. CHARADE.

Dés-espoir (désespoir).

### 243. MOT EN LOSANGE.

L  
T I C  
T I S O N  
L I S E R O N  
C O R A N  
N O N  
N

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Moucha, mère de lai Combatte ai Coïgdoux ; Charles Dentz à Porrentruy.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Pervanche et Bluet à Damvant ; Un groupe de joueurs de cartes à Damvant ; Jules d'Allérange et Blanche Cécileau Noirmont ; Césarine la rieuse et son frère Joseph au Noirmont ; Le dernier survivant des sires du château de Beurnevésin.

### 248. CHARADE.

Mon *premier* et mon *second* sont chantés par mon *tout*.

### 249. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent :

X X X X X X 1. — Homme prévoyant.  
X X X X X X 2. — Contraire de sédentaire.  
X X X X X X 3. — Raillé par Molière.

### 250. CONTRAIRES.

Les *Contraires* des mots suivants formeront, par leurs initiales, un Proverbe de cinq mots :

*Beau.* — Professeur — Frère. — Victime. — Calme. — Nettoyer. — Rien. — Raqueneux. — Ignorant. — Beaucoup. — Départ. — Prosaique. — Débarcadère. — Géant. — Brillant. — Etroit. — Prodigue. — Bon. — Abaisser. — Jour. — Réponse. — Epictète.

### 251. MÉTAGRAMME.

En changeant six fois mon chef, vous trouverez : Un jeu, une multitude, un vampire, la mer en fureur, un crustacé et un oiseau.

Envoyer les solutions jusqu'au mercredi soir, 28 mars 1899.

## Publications officielles.

*Courchapoix*. — La foire de cette localité étant depuis longtemps à peu près nulle, l'autorité communale a décidé le 11 mars que dorénavant elle ne serait plus tenue.

*Avis*. — Le public est avisé qu'il est sévèrement défendu d'extraire des matériaux (sable et gravier) des cours d'eau du domaine public sans l'autorisation de la direction des travaux publics.

*Ecole vétérinaire*. — L'ouverture du semestre d'été est fixé au 20 avril. S'annoncer d'ici au 1<sup>er</sup> avril à M. le directeur Berdez.

## Convocations d'assemblées.

*La Chauve*. — Le samedi 1<sup>er</sup> avril à 2 h. pour passer les comptes, voter le budget de dégrèvement d'extenses etc...

*Undervelier*. — Assemblée bourgeoise le 9 avril à 2 1/2 h. pour passer les comptes, s'occuper de la construction d'un chemin, voter deux règlements.

## Cote de l'argent

du 19 Mars 1899

Argent fin en grenailles. fr. 105. 50 le kilo.  
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. 50 le kilo.

## Bons mots

A l'Opéra, pendant la représentation de *Guillaume Tell* :

— Ah ! Rossini, quel génie ! qu'elle phrase ! quelle mélodie !

— Vous connaissez son *Barbier* ?

— Non, je me rase moi-même.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.